

Comité canadien de l'UNICEF

États financiers

31 décembre 2021



Travailler ensemble
pour un monde meilleur

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du
Comité canadien de l'UNICEF

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **Comité canadien de l'UNICEF** [«UNICEF Canada»], qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'UNICEF Canada au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants d'UNICEF Canada conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité d'UNICEF Canada à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider UNICEF Canada ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.



Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière d'UNICEF Canada.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne d'UNICEF Canada;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité d'UNICEF Canada à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener UNICEF Canada à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Toronto, Canada
Le 7 avril 2022

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés



Comité canadien de l'UNICEF

États de la situation financière

Aux 31 décembre

	2021	2020
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 765 370	13 570 322
Débiteurs [note 14]	687 669	2 109 908
Charges payées d'avance	401 297	280 911
Total de l'actif à court terme	15 854 336	15 961 141
Immobilisations, montant net [note 4]	707 737	657 488
	16 562 073	16 618 629
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Sommes à payer à l'UNICEF [notes 1 et 3]	11 640 867	12 222 001
Créditeurs et charges à payer	2 228 419	1 562 388
Apports reportés [note 6]	453 681	618 613
Total du passif à court terme	14 322 967	14 403 002
Apports aux capitaux propres reportés [note 7]	194 083	220 853
Total du passif	14 517 050	14 623 855
Actif net		
Actif net non affecté [note 8]	707 737	657 488
Actif net grevé d'affections internes [note 9]	1 337 286	1 337 286
Total de l'actif net	2 045 023	1 994 774
	16 562 073	16 618 629

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil :

Administrateur



Administrateur



Comité canadien de l'UNICEF

États des résultats

Aux 31 décembre

	2021	2020
	\$	\$
Produits		
Campagnes de financement	62 025 129	48 200 312
Subventions gouvernementales et autres <i>[note 10]</i>	5 738 356	12 580 823
Fonds de contrepartie du gouvernement <i>[note 11]</i>	9 675 928	—
Ventes de produits	151 696	299 222
Autres produits <i>[note 7]</i>	82 061	96 551
	<u>77 673 170</u>	<u>61 176 908</u>
Charges <i>[note 12]</i>		
Programmes		
Contributions à des programmes internationaux <i>[note 1]</i>	53 151 846	43 968 171
Programme d'intérêt public et programmes canadiens <i>[note 12]</i>	5 476 872	3 799 215
	<u>58 628 718</u>	<u>47 767 386</u>
Financement et administration <i>[note 12]</i>		
Campagnes de financement	16 274 291	11 372 829
Administration	2 719 912	1 998 885
	<u>18 994 203</u>	<u>13 371 714</u>
	<u>77 622 921</u>	<u>61 139 100</u>
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice	<u>50 249</u>	<u>37 808</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

Comité canadien de l'UNICEF

États de l'évolution de l'actif net

Exercices clos les 31 décembre

	2021		2020	
	Grevé d'affections			
	Non affecté	internes	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de l'exercice	657 488	1 337 286	1 994 774	1 956 966
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice	50 249	—	50 249	37 808
Actif net à la fin de l'exercice	707 737	1 337 286	2 045 023	1 994 774

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Comité canadien de l'UNICEF

États des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 décembre

	2021	2020
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice	50 249	37 808
Ajout (déduction) d'éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	138 306	127 027
Amortissement des apports aux capitaux propres reportés	(26 770)	(26 770)
	<u>161 785</u>	138 065
Variations des soldes hors caisse du fonds de roulement liés au fonctionnement, montant net	<u>1 221 818</u>	454 873
Flux de trésorerie de fonctionnement	<u>1 383 603</u>	592 938
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	<u>(188 555)</u>	(164 835)
Flux de trésorerie d'investissement	<u>(188 555)</u>	(164 835)
Augmentations nettes de la trésorerie au cours de l'exercice	1 195 048	428 103
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>13 570 322</u>	13 142 219
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>14 765 370</u>	13 570 322

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Comité canadien de l'UNICEF

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2021

1) Nature de l'organisme et relation avec l'UNICEF

Le comité canadien de l'UNICEF [«UNICEF Canada»] est le partenaire officiel au Canada du Fonds des Nations Unies pour l'enfance [«UNICEF»]. UNICEF Canada est une société constituée sans capital social selon la *Loi sur les corporations canadiennes* par des lettres patentes datées du 22 septembre 1969, et compte des membres faisant partie de son conseil d'administration ainsi que d'autres membres, tel qu'il a été approuvé par le conseil d'administration d'UNICEF Canada. UNICEF Canada est passée à la nouvelle *Loi canadienne sur les sociétés par actions* en 2013. UNICEF Canada, à titre d'organisme de bienfaisance enregistré, est autorisé à émettre des reçus officiels de dons aux fins d'impôt sous le numéro d'enregistrement 122680572RR0001, et est donc exempt d'impôts tant que les exigences de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) sont respectées.

L'UNICEF est l'organisation humanitaire sans but lucratif dont la mission est axée sur l'aide à l'enfance qui possède la plus grande portée à l'échelle mondiale. Présent dans 190 pays et territoires, l'UNICEF est sur place pour aider les enfants les plus défavorisés. Bien que faisant partie du système des Nations-Unies, le financement d'UNICEF repose entièrement sur des dons lui permettant d'accomplir son travail salvateur.

UNICEF Canada est l'un des 33 comités nationaux établis à l'échelle mondiale, et chaque comité national exerce ses activités en vertu d'une entente de coopération avec l'UNICEF. Au moyen d'activités de financement, d'éducation et de défense des intérêts, UNICEF Canada soutient des programmes offrant une protection, des soins de santé et des vaccins, une éducation, de l'eau potable, des services d'hygiène et de la nourriture, et est partie à une entente de coopération avec l'UNICEF, qui établit entre autres que les fonds nets recueillis, après déduction des charges liées au programme d'intérêt public et aux programmes canadiens, seront transférés à l'UNICEF aux fins du financement de programmes approuvés par son comité de direction.

Puisque l'obligation de transférer des fonds à l'UNICEF survient pendant la période où les fonds sont recueillis, les sommes à transférer sont passées en charges [contributions à des programmes internationaux] au cours de la même période.

2) Sommaire des principales méthodes comptables

Les présents états financiers sont dressés conformément à la Partie III – Normes comptables pour les organismes sans but lucratif du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* [«CPA Canada»], qui décrit les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif du Canada et comprend les principales méthodes comptables résumées ci-après.

Comptabilisation des produits

UNICEF Canada utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports, qui comprennent les dons et les subventions. Les dons sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus, étant donné que les promesses de dons ne sont pas légalement exécutoires. Les subventions non affectées sont comptabilisées dans les produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir, si le montant à recevoir peut raisonnablement être estimé et si le recouvrement est raisonnablement assuré. Les apports non affectés sont constatés dans les produits lorsqu'ils sont initialement comptabilisés dans les comptes. Les apports grevés d'affectations externes sont initialement reportés puis comptabilisés dans les produits au cours de l'exercice où les charges correspondantes sont engagées. Les ventes de produits sont comptabilisées dans les produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir, si le montant à recevoir peut raisonnablement être estimé.

Comité canadien de l'UNICEF

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2021

Instruments financiers

Les instruments financiers, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les sommes à payer à l'UNICEF et les créditeurs et charges à payer, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont ensuite évalués au coût amorti, déduction faite des provisions pour dépréciation.

À moins d'indication contraire, la direction croit qu'UNICEF Canada n'est pas exposé à des risques de taux d'intérêt, de change, de marché, de crédit ou de liquidité importants découlant des instruments financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds en caisse et des placements à court terme ayant une échéance à court terme d'environ trois mois ou moins.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est passé en charges à un taux annuel selon la méthode de l'amortissement linéaire, conçue pour amortir le coût d'un actif sur sa durée de vie utile estimative comme suit :

Immobilisations corporelles

Mobilier et matériel de bureau	10 %
Matériel informatique	20 %
Améliorations locatives	Selon les modalités des baux

Actifs incorporels

Logiciels	20 %
-----------	------

Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif risque de ne plus contribuer à la capacité d'UNICEF Canada de fournir des biens et des services. Toute dépréciation entraîne une réduction de valeur de l'actif et la comptabilisation d'une charge dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet d'une reprise si la juste valeur de l'actif en question s'accroît ultérieurement.

Régime de retraite des employés

UNICEF Canada participe à un régime de retraite à cotisations déterminées. Les cotisations à ce régime sont passées en charges lorsqu'elles sont exigibles.

Répartition des charges

Les salaires, les avantages sociaux et les coûts liés à d'autres éléments aux fins du soutien général, comme les finances, les ressources humaines et les technologies de l'information, et les frais d'occupation des locaux du siège social compris dans les charges d'administration, sont répartis entre les autres éléments présentés dans l'état des résultats, selon une estimation en pourcentage du temps que le personnel de chaque service a consacré à des tâches liées à chacun des éléments.

Comité canadien de l'UNICEF

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2021

3) Opérations entre parties liées

Les sommes à verser à l'UNICEF sont exigibles avant le 30 juin 2022 [30 juin 2020 pour l'exercice 2021] et ne portent pas intérêt.

Au cours de l'exercice, UNICEF Canada a comptabilisé à titre de produits de l'UNICEF des apports totalisant 3 439 013 \$ [2 002 398 \$ en 2020] aux fins des campagnes de financement, dont un montant de 3 322 617 \$ [1 944 286 \$ en 2020] reçu au cours de l'exercice [note 10] et un montant de 116 396 \$ [58 112 \$ en 2020], comptabilisé à titre d'apports reportés [note 6].

Ces opérations sont survenues dans le cadre normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange, laquelle correspond au montant convenu entre les deux parties.

4) Immobilisations

Les immobilisations se composent de ce qui suit :

	2021		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
Immobilisations corporelles			
Mobiliers et matériel de bureau	39 337	20 138	19 199
Matériel informatique	561 252	418 237	143 015
Améliorations locatives	469 180	137 779	331 401
Actifs incorporels			
Logiciels	517 852	303 730	214 122
	1 587 621	879 884	707 737
	2020		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
Immobilisations corporelles			
Mobiliers et matériel de bureau	39 337	17 150	22 187
Matériel informatique	525 804	361 518	164 286
Améliorations locatives	469 180	90 664	378 516
Actifs incorporels			
Logiciels	364 745	272 246	92 499
	1 399 066	741 578	657 488

Comité canadien de l'UNICEF

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2021

5) Facilité de crédit

UNICEF Canada a une facilité de crédit à vue renouvelable non garantie de 1 000 000 \$. L'intérêt sur la ligne de crédit à vue est payable au taux d'intérêt préférentiel de la banque. Aux 31 décembre 2021 et 2020, aucune somme n'avait été prélevée sur la facilité.

6) Apports reportés

Les apports reportés comprennent les fonds non dépensés reçus pour l'UNICEF ainsi que les apports désignés, comme il est indiqué ci-dessous :

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	618 613	757 840
Apports reportés reçus [note 3]	43 436 798	30 172 661
Montant comptabilisé dans les produits	(43 601 730)	(30 311 888)
Solde à la fin de l'exercice	453 681	618 613

7) Apports aux capitaux propres reportés

Les apports aux capitaux propres reportés ont représenté un montant de 267 700 \$ reçu par UNICEF Canada en guise d'incitatifs à la location, qui a été appliqué aux améliorations locatives. L'amortissement annuel des incitatifs à la location est comptabilisé dans les autres revenus à l'état des résultats.

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	220 853	247 623
Apports aux capitaux propres reportés reçus	—	—
Amortissement des apports aux capitaux propres reportés	(26 770)	(26 770)
Solde à la fin de l'exercice	194 083	220 853

8) Actif net non affecté

L'actif net non affecté correspond à la valeur comptable nette des immobilisations d'UNICEF Canada.

9) Actif net grevé d'affectations internes

L'actif net grevé d'affectations internes est constitué du produit de la vente de biens et est destiné à l'achat futur de biens, pour lesquels l'approbation préalable du conseil d'administration est nécessaire.

Comité canadien de l'UNICEF

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2021

10) Subventions gouvernementales et autres

Les subventions gouvernementales et autres se composent de ce qui suit :

	2021	2020
	\$	\$
Gouvernement du Canada [notes 3 et 14]	2 000 000	10 442 918
UNICEF [note 3]	3 439 013	2 002 398
Gouvernement de l'Ontario et autres	299 343	135 507
	5 738 356	12 580 823

11) Fonds de contrepartie du gouvernement

Le gouvernement du Canada a établi des fonds de secours pour différentes crises à l'échelle mondiale et a directement accordé des fonds à l'UNICEF. UNICEF Canada comptabilise la tranche de ces cotisations qui ont été directement accordées à l'UNICEF par le gouvernement du Canada pour les efforts d'UNICEF Canada. Les fonds de contrepartie du gouvernement se composent de ce qui suit :

	2021	2020
	\$	\$
Fonds de contrepartie pour le vaccin contre la COVID-19	9 675 928	—

12) Répartition des charges

Certaines charges administratives sont réparties entre les éléments présentés dans l'état des résultats comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Campagnes de financement	1 632 208	1 433 448
Programme d'intérêt public et programmes canadiens	1 222 462	1 149 034
	2 854 670	2 582 482

Comité canadien de l'UNICEF

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2021

13) Engagements

Les paiements annuels minimaux futurs en vertu de contrats de location-exploitation pour des locaux sont comme suit :

	\$
2022	301 340
2023	271 078
2024	274 393
2025	281 085
2026	291 124
Par la suite	662 558
	<u>2 081 578</u>

En plus des loyers minimaux, les contrats de location de bureaux exigent généralement le paiement de divers frais d'exploitation.

14) Débiteurs

Au 31 décembre 2021, les débiteurs étaient de néant [1 600 000 \$ en 2020] correspondant à des paiements relatifs à un legs, lequel a été reçu après la fin de l'exercice.

15) États financiers comparatifs

Les états financiers comparatifs ont été reclassés par rapport aux états présentés antérieurement afin de les rendre conformes à la présentation des états financiers de 2021.

16) COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'écllosion de la nouvelle maladie à coronavirus [«COVID-19»] constituait une pandémie mondiale. Cela a amené les gouvernements à l'échelle mondiale à adopter des mesures d'urgence visant à contrer la propagation du virus, y compris des restrictions de voyage, tant à destination et en provenance du Canada qu'à l'intérieur même du pays, l'interdiction de rassemblement et le confinement. Ces restrictions ont eu une incidence négative sur les activités d'UNICEF Canada, y compris une importante réduction du nombre des activités de financement en personne, la fermeture des bureaux et l'adoption du télétravail par le personnel et l'annulation des déplacements au Canada et à l'étranger.

La direction a tenu compte de l'incidence prolongée de la COVID-19 dans son évaluation des actifs et des passifs d'UNICEF Canada et de sa capacité à poursuivre son exploitation. Bien que la COVID-19 ait eu des répercussions sur les activités d'UNICEF Canada, la direction estime qu'UNICEF Canada continue de disposer de suffisamment de ressources pour assurer son fonctionnement au cours du prochain exercice.

Au cours de 2020, UNICEF Canada a reçu 25 000 \$ dans le cadre de la Subvention salariale temporaire pour les employeurs et 417 918 \$ dans le cadre de la Subvention salariale d'urgence du Canada. Aucune subvention des programmes gouvernementaux n'a été reçue en 2021.